

Atelier TFE

Rédiger une référence bibliographique

On appelle **bibliographie**, la liste des ouvrages, articles,... dont on s'est servi pour réaliser une recherche, un travail. La bibliographie est tout à la fois une marque d'honnêteté intellectuelle, une trace de l'effort d'investigation personnel et un indice de pertinence du travail effectué. Elle permet de retrouver facilement les documents utilisés. Elle permet au lecteur de s'informer sur l'origine des sources utilisées et lui permet d'y avoir accès. Des références mal rédigées sont inutilisables. **Ton TFE sera accompagné obligatoirement de références bibliographiques.**

| Démarche | Pour s'aider davantage |
|---|---|
| 1. Observer la page de titre et son verso | Les informations nécessaires pour rédiger une référence bibliographique se trouvent en général sur la page de titre (ou de garde) et sur son verso. <u>La page de couverture n'est pas toujours complète</u> : titre incomplet, pas de lieu ni de date d'édition. |
| 2. Déterminer le type de travail dont il s'agit et rédiger la référence | Plusieurs cas sont envisagés ici : un livre, un article d'encyclopédie ou de dictionnaire, un article de revue ou de journal, une source "multimédia" : vidéo, cd-rom, dvd, site internet... |
| 2.1 Rédiger la référence bibliographique <u>d'un livre</u> | <p>NOM DE L'AUTEUR¹ suivi directement du Prénom en minuscules (ou, à défaut, l'INITIALE du prénom de l'auteur suivie d'un point), <i>Titre du livre</i>², mention de l'édition, lieu d'édition, éditeur, date d'édition³ (nom de la collection, numéro de l'ouvrage dans la collection)⁴, éventuellement la ou les pages consultées.</p> <p><u>Exemples:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - GÉRARD-LIBOIS Jules et GOTOVITCH José, <i>Léopold III : de l'an 40 à l'effacement</i>, Bruxelles, CRISP, 1991 (coll. Pol-His), pp.45-96. - PLANCHON Michel, <i>Quand la Normandie était aux Vikings. De Rollon à Guillaume le Conquérant</i>, 2^e édition, Condé-sur-Noireau, Editions Charles Corlet, 1993, p.53. <p><u>Il faut préciser l'édition uniquement s'il ne s'agit pas de la première édition</u> ; la mention de l'édition (2^e édition, etc.) se trouve généralement sur la page de titre ou au verso de celle-ci. La mention de l'édition peut-être complétée par d'autres informations telles que « revue par », « revue et corrigée par », « traduite par »... S'il est précisé que l'ouvrage est une réimpression anastatique (réimpression d'un ouvrage ancien sans recomposition), on utilise dans la notice bibliographique « réimpr. anast. »</p> <p><u>Exemples :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - POU CET Jacques et HANNICK Jean-Marie, <i>Aux sources de l'antiquité gréco-romaine. Guide bibliographique</i>, 6^e édition revue et augmentée, Bruxelles, Artel, 2000. - PARROT André, CHEHAB Maurice et MOSCATI Sabatino, <i>Les Phéniciens. L'expansion phénicienne : Carthage</i>, réimpr. anast., Paris, Gallimard, 1985 (L'Univers des formes, 23). |
| 2.2 Rédiger la référence bibliographique d'une notice d'encyclopédie ou de dictionnaire | <p>Sujet de la notice, mention "dans" suivie éventuellement du NOM DE L'AUTEUR OU DU (ou des) DIRECTEUR(S) DE L'ENCYCLOPÉDIE OU DU DICTIONNAIRE puis le Prénom de l'auteur ou de/des directeur(s) de l'encyclopédie ou du dictionnaire (ou, à défaut, l'INITIALE du prénom suivie d'un point)⁵, <i>Titre de l'encyclopédie ou du dictionnaire</i>, n° du tome, mention de l'édition, lieu d'édition, éditeur, date de l'édition, page(s) où se trouve la notice (EVENTUELLEMENT SUIVIE DU NOM DE L'/DES AUTEUR(S) DE LA NOTICE puis du Prénom de l'/des auteur(s) de la notice ou à défaut l'initiale du ou des prénom(s) suivie d'un point.</p> <p><u>Exemples:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bouddha, dans MOURRE Michel, <i>Dictionnaire encyclopédique d'histoire</i>, t.1, Paris, Larousse-Bordas, 1996, p.734. - Van Eyck (Hubert et Jan), dans <i>Encyclopaedia Universalis. Corpus</i>, t.18, Paris, Universalis, 1985, pp.600-602 (CUZIN J.-P.). |
| 2.3 Rédiger la référence bibliographique d'un article de revue ou de journal | <p>NOM DE L'AUTEUR puis Prénom de l'auteur (ou, à défaut, l'INITIALE du prénom suivie d'un point), <i>Titre de l'article</i>, mention "dans" <i>Titre de la revue ou du Journal</i>, tome et/ou le n° de la revue ou du journal, la date de la revue ou du journal, éventuellement mention de l'édition, lieu d'édition, éventuellement éditeur, date d'édition, la ou les pages où se trouve l'article.</p> |

¹ Nom de l'auteur en petites capitales, prénom en minuscules. Le nom de l'auteur ainsi que son prénom doivent commencer par une grande capitale. Il est recommandé d'écrire le prénom dans son entièreté, ce qui permet de ne pas semer la confusion quand plusieurs auteurs ont le même nom de famille et la même initiale de prénom.

² Ou Titre du livre.

³ On mentionne la date de l'édition utilisée ; celle-ci figure, ordinairement, sur la page de titre, au verso de celle-ci ou à côté du copyright.

⁴ Si l'ouvrage fait partie d'une collection.

⁵ Le nom du ou des directeurs doit être suivi de la mention (s. dir.de).

Exemples:

- VERHOEVEN Joe, *Yougoslavie. Autodétermination ou atomisation ?*, dans *La Revue nouvelle*, n°12, Bruxelles, décembre 1991, pp.10-14.
- DE MUELENAERE Michel, BERNIS Dominique et VANOVERBEKE Dirk, *La crise de la dioxine ébranle l'économie belge*, dans *Le Soir*, n°141, 19-20 juin 1999, Bruxelles, Rossel, p.1.

2.4. Rédiger la référence bibliographique d'une source multimédia

1. Un site internet

NOM DE L'AUTEUR EVENTUEL directement suivi de son Prénom (ou organisme), *Titre complet de la page d'accueil [en ligne]*, date⁶. Disponible sur <http://adresse URL complète> (date de consultation).

Exemples :

- CARON Rosaire, *Comment citer un document électronique?* dans *Université Laval. Bibliothèque. Site de la Bibliothèque de l'Université Laval [en ligne]*, s. d. Disponible sur <http://www.bibl.ulaval.ca/doelec/citedocs.html> (consulté le 28 décembre 2002).
- NADJI F. et BOUDIA D., *Guide de rédaction des références bibliographiques [en ligne]*, Villeurbanne : Doc'INSA, 2001. Disponible sur : <http://docinsa.insa-lyon.fr/docs/refbibli.html> (consulté le 14.03.2002)
- DOC'INSA - INSA de Lyon. *GENIES : Génie ENergétique et Environnement, Informations et Etudes Scientifiques (Projet 3GEN) [en ligne]*. s.d. Disponible sur : <http://docinsa.insa-lyon.fr/gen2000/projetenr.htm> (consulté le 28.06.2001)

2. Un cd-rom ou dvd-rom, une vidéo ...

NOM DE L'AUTEUR puis Prénom de l'auteur (ou, à défaut, l'INITIALE du prénom suivie d'un point), *Titre du document [SUPPORT]*. Lieu d'édition, Editeur, année de publication. Ajouter la durée lorsqu'il s'agit d'un document vidéo. (support = DVD, cassette VHS, Blu-ray, ...)

Exemples :

- AUDISIO Sylvain, *Le livre multimédia de la corrosion [CD-ROM]*, Lyon, LPCI-INSA de Lyon, 1999.
- MINISTERE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT, *Circulaire du 15 février 2000 relative à la planification de la Guide de gestion des déchets de chantier du bâtiment et des travaux publics (BTP)*, B.O. n°00/3 [CD-ROM], Paris, CSTB, 2000.
- BOUHIER A., *Assurance qualité ISO 9001 [cassette vidéo]*. Evreux, CDDP de l'Eure, 1996, 21 min.

3. Un film

NOM DU REALISATEUR suivi du Prénom du réalisateur, *Titre*. Lieu de production : nom du producteur, date de production. (interprètes principaux)

Exemple :

- BECKER Jean. *Elisa*. Paris: TF1 International et FECHNER Christian, 1994. (avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Michel Bouquet etc.)

4. Une émission de télévision

Nom éventuel de la rubrique, *titre précis de l'émission* (souvent son sujet), le genre de l'émission, son réalisateur, le nom de la chaîne qui a créé ou diffusé l'émission, la date et l'heure du début, la durée.

Exemple :

- **Envoyé Spécial**, *Danny Boon, le triomphe d'un ch'ti*, reportage de Vincent Lebrun, diffusé sur France 2, jeudi 22 mai 2008, 20h50, 20 minutes.

2.5 Autres références

1. Se référer à un spectacle

Titre, NOM DE L'AUTEUR, les noms de la Compagnie, du metteur en scène, des acteurs principaux, éventuellement le nom du producteur, la date de la représentation, le nom du lieu (ou de la salle).

Exemple :

- *Roméo et Juliette*, d'après SHAKESPEARE William, par la Compagnie de la Sonnette, mise en scène de Delphine Bougard, Chorégraphie de Julie Bougard, avec Elisabeth Mouzon (Juliette) et Julien Collard (Roméo). Coproduction de la Cie de la Sonnette et du Manège. Mons/Centre dramatique, mardi 24 avril 2007, 20h30, Palais des Beaux-Arts de Charleroi.

2. Se référer à une interview

Indiquer la mention « Entretien avec », la civilité (Madame, Mademoiselle,...), le prénom et le nom de la personne interrogée, son titre ou sa fonction, la date de la rencontre.

Exemple :

- Entretien avec Mademoiselle Julie Martin, étudiante en Psychologie, le 17 juin 2010.

⁶ Date de mise en ligne et/ou de mise à jour. S'il n'y a pas de date, écrire s.d.

3. Se référer à une sculpture

NOM DE L'ARTISTE suivi de son Prénom, *titre de l'œuvre*, date de son exécution, la matière, les dimensions de l'œuvre, lieu de conservation.

Exemple :

- RODIN Auguste, *Le Baiser*, 1888-1889, marbre, 181.5 x 112.3 x 117 cm, Paris, Musée Rodin.

4. Se référer à une peinture

NOM DE L'ARTISTE suivi de son Prénom, *le titre du tableau*, la date de son exécution, les matières de la couleur et du support, les dimensions de l'œuvre, le lieu de conservation.

Exemple :

- MILLET Jean-François, *Les Glaneuses*, 1857, huile sur toile, 83.5 x 110 cm, Paris, Musée d'Orsay.

5. Se référer une photographie

NOM DE L'ARTISTE suivi de son Prénom, *le titre de l'œuvre*, la date de son exécution, le lieu où elle a été prise, le détenteur des droits précédé du signe ©, numéro de référence.

Exemple :

DIAS Carlos, *Des fusiliers marins portugais de la frégate Corte Real capturent une barque [...] au large de la Somalie*, 22.06.2009, © EPA/CARLOS DIAS, réf.: epa01769685.

☞ Que faire si ...

- La référence est manuscrite ou l'on ne dispose pas de caractères italiques ?

On souligne alors les titres.

- Que faire s'il y a plusieurs auteurs ?

L'ordre des noms suit celui présenté en page de titre. Les noms sont séparés par une virgule et le dernier nom est joint aux autres par "et". Au-delà de trois auteurs, on n'écrit plus que le nom et prénom du premier auteur (ou éventuellement des trois premiers), suivi de la mention "e.a.", « *et al.* » ou « *et alii* ».

- Si l'auteur a un nom avec une particule ?

Si celle-ci commence par une minuscule, on place celle-ci après le prénom. Ex. : BALZAC Honoré de. La particule est placée devant le nom si elle commence par une majuscule.

- Que faire si l'auteur n'est pas mentionné ?

En l'absence de nom d'auteur, on commence la référence bibliographique par le titre de l'ouvrage.

- Le titre de l'ouvrage comprend un sous-titre ?

En présence d'un sous-titre, on le sépare du titre par un point et on place la virgule séparatrice après celui-ci.

- POUCKET Jacques et HANNICK Jean-Marie, *Aux sources de l'antiquité gréco-romaine. Guide bibliographique*, 6^e édition revue et augmentée, Bruxelles, Artel, 2000.

- Il n'y a pas de lieu d'édition et/ou de date d'édition sur la page de titre et son verso ?

pas de lieu : on remplace celui par la mention s.l.

pas de date : on remplace celle-ci par la mention s.d.

pas de lieu ni de date : on remplace celles-ci par la mention s.l.n.d.

En aucun cas, on ne peut inventer ! Tout au plus peut-on indiquer, si l'on est certain de ce que l'on avance, un lieu ou une date probable entre []

Si deux lieux d'édition sont mentionnés ?

On indique les deux villes séparées par une barre oblique ; on veillera à introduire un espace avant et après la barre oblique. Ex. : Paris / Louvain-la-Neuve.

On te demande de rédiger une bibliographie ?

Elle se fait par ordre alphabétique d'auteurs (de titres quand il n'y a pas d'auteur), c'est-à-dire que l'on ordonne la liste d'ouvrages en fonction de la première lettre du nom de famille de l'auteur ou de la première lettre du titre. Il convient également de créer des sous-ensembles pour les livres, les encyclopédies et les dictionnaires, les articles de presse, les sources multimédia... et toute autre division établie en fonction du travail réalisé.

Je dois faire une référence bibliographique dans un texte ?

Si tu cites un ouvrage dans un texte, n'oublie pas de mettre le titre en italique (ou de le souligner) et d'en donner les références complètes en note de bas de page. De même, quand tu cites un extrait, n'oublie pas de le placer entre " " et d'en donner une référence complète en note de bas de page, y compris la page dont la citation est extraite.

Recopier toujours les mêmes références bibliographiques dans un travail est ennuyeux.

Il est possible d'abrégé les références bibliographiques lorsqu'elles se multiplient en note de bas de page (renvois bibliographiques). La première mention de tout ouvrage ou article reprendra toujours la référence bibliographique complète selon les règles et principes définis dans cette fiche outil. Une référence déjà citée en note de bas de page ne sera plus reprise dans son intégralité.

- Si un même ouvrage est cité à de nombreuses reprises en note de bas de page, il est permis d'en raccourcir le titre ou de le remplacer par NOM Prénom, *op.cit.*, p. ... *Op.cit.* indique toujours un renvoi à l'ouvrage cité en dernier lieu d'un même auteur.

Exemple :

¹ POUCKET Jacques et HANNICK Jean-Marie, *Aux sources de l'antiquité gréco-romaine. Guide bibliographique*, 6e éd. revue et augmentée, Bruxelles, Artel, 2000, p. 15.

...

²⁵ POUCKET Jacques et HANNICK Jean-Marie, *op. cit.*, p. 31.

- Si on se réfère à plusieurs ouvrages du même auteur, il conviendra de faire précéder la mention *op. cit.* du titre complet sans le(s) sous-titre(s) afin de lever toute ambiguïté.

Exemple :

¹ GENETTE Gérard, *Mimologiques. Voyage en Cratylie*, Paris, Editions du Seuil, 1976, p. 146.

...

⁴ GENETTE Gérard, *Figures II. Essais*, Paris, Editions du Seuil, 1969, p. 16-29.

...

³⁰ GENETTE Gérard, *Mimologiques, op. cit.*, p.103.

- Dans le cas où l'ouvrage auquel on se réfère comporte plusieurs tomes, on mentionnera le tome à chaque occurrence. Dans le cas d'ouvrages dont chaque tome possède un (sous-) titre propre, on le mentionnera.

Exemple :

¹ MARTIN René et GAILLARD Jacques, *Les genres littéraires à Rome*, vol. 1, Paris, Scodell, 1981, p. 103.

...

⁷ MARTIN René et GAILLARD Jacques, *op. cit.*, vol. 2, p. 71.

Exemple :

¹ PAQUET Léonce, ROUSSEL Michel et LAFRANCE Yvon, *Les Présocratiques. Bibliographie analytique (1879-1980). T. 1. Des Milésiens à Héraclite*, Paris, Les Belles Lettres / Montréal, Bellarmin, 1988 (Collection d'études anciennes / Collection Noësis), p. 32.

...

⁵ PAQUET Léonce, ROUSSEL Michel et LAFRANCE Yvon, *op. cit.*, T. 2. D'Alcméon aux auteurs de la Collection hippocratique, p. 45.

- Lorsque deux références identiques se suivent immédiatement, la seconde se limitera à *Ibid.* (ou *Ibidem*).

Exemple :

¹ LECLERC Gérard, *Le sceau de l'œuvre*, Paris, Editions du Seuil, 1998 (Poétique), p. 41-57.

² *Ibid.*

- Si deux références identiques se suivent immédiatement, mais que la page à laquelle on se réfère diffère, on indiquera alors la seconde référence sous la forme *Ibid.*, p. x. Si deux références identiques se suivent immédiatement, mais que le tome auquel on se réfère diffère, on l'indiquera sous la forme *Ibid.*, t. x, p. y. On précisera en outre le (sous-) titre du tome s'il diffère de celui de la mention précédente (*Ibid.*, t.x, *Titre du tome*, p. y.)

[exemples tirés de http://zeus.fltr.ucl.ac.be/Harmonisation_bibliographique.pdf]

Dans certains ouvrages, les références bibliographiques sont rédigées différemment

Il existe un certain nombre de variantes dans la manière de rédiger une référence.

Par exemple, il existe différentes manières de noter les pages : p. 26 mais p.26-27 ou pp.26-27. L'essentiel est d'être cohérent, c'est-à-dire d'appliquer toujours les mêmes règles.